



Montreuil, le 14 mars 2011

**Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé**

127, rue de Grenelle  
75007 PARIS 07 SP

**Madame la Secrétaire d'Etat à la Santé**

127, rue de Grenelle  
75007 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,  
Madame la Secrétaire d'Etat,

Par la présente, la Fédération CGT des cheminots se permet une nouvelle fois de vous relancer concernant le dossier de la campagne sanitaire portant sur la grippe A H1N1, mise en œuvre par le Gouvernement en 2009.

En effet, nous sommes toujours sans réponse à nos précédents courriers, alors que Monsieur le Premier Ministre nous avait assurés de la disponibilité de vos services à répondre à toutes nos interrogations sur le sujet.

A l'heure où le Comité d'Evaluation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), chargé d'examiner la gestion pour l'organisation de la grippe A H1N1, pointe « *l'absence de procédure suffisamment solide, systématique et transparente pour révéler, reconnaître et gérer les conflits d'intérêts parmi les experts consultés* », il y a urgence à faire preuve de transparence sur ce dossier.

La Fédération CGT des cheminots vous rappelle le coût de 4 047 110 € de cette campagne pour la CPRP SNCF et l'absence à ce jour d'information concernant le coût unitaire du vaccin et le nombre de cheminots vaccinés.

En espérant que vous apporterez les réponses utiles afin de ne pas alourdir, dans cette période, le sentiment de défiance à l'égard des dirigeants politiques qui a tendance à grandir dans la population, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de notre haute considération.

**Gilbert GARREL**  
Secrétaire Général

**Eric FERRERES**  
Secrétaire Fédéral